

Sauvegarde de la création : Le Défap a besoin de vous !

Face aux risques que le réchauffement climatique fait peser sur les conditions de vie de toute l'humanité, le Défap s'est engagé, comme un nombre croissant d'organisations chrétiennes, dans la sauvegarde de la création. Mais ce projet ne pourra se faire sans vous ! Vous aussi, vous pouvez manifester votre engagement à nos côtés en nous soutenant par vos dons.



Photo prise durant un atelier du Secaar – août 2019, Kpalimé © Secaar

Si la plus grande partie des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique provient des pays

les plus riches, ce sont les populations des pays pauvres qui en pâtissent le plus. Car ce sont elles qui ont le moins de moyens pour se protéger des destructions d'habitats ou de récoltes, des changements de leur milieu de vie qu'apportent les évolutions du climat. Une thématique que l'on retrouve parmi les trois grands axes de travail du Défap : dans son programme « Convictions et actions », il affirme sa volonté de « s'engager pour la justice, le respect de la création et la dignité humaine » – des préoccupations souvent intimement liées, ce que résume bien le concept de « justice climatique ».

Cette préoccupation de « justice climatique », c'est précisément ce qui guide le [programme de « compensation carbone »](#) dans lequel s'est engagé le Défap. Il s'agit tout à la fois de participer à la sauvegarde de la création (en diminuant les émissions de gaz à effet de serre du Défap, et en « compensant » ce qui n'aura pu être réduit par un soutien à des activités réduisant les rejets de CO2), et d'améliorer le bien-être des populations participant au programme. Pour la deuxième année consécutive, c'est un projet porté par le [Secaar](#) (Service chrétien d'appui à l'animation rurale), un partenaire de longue date, que le Défap a choisi de soutenir. Il s'agit de valoriser les déchets ménagers et agricoles dans le village d'Agbonan, au Bénin, grâce à des biodigesteurs qui permettront de produire du biogaz et des fertilisants organiques agricoles. Les bénéficiaires seront 75 ménages ainsi que les élèves des établissements scolaires (écoles primaire et secondaire) du village.

[Donnez pour ce projet !](#)

Pour mener ce projet à bien, le Défap a besoin de vos dons. Par votre soutien, avec quelques euros ou dizaines d'euros, vous pouvez manifester concrètement votre engagement pour la sauvegarde de la création, tout en participant à l'amélioration des conditions de vie des habitants d'Agbonan.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de celui lancé l'année

précédente dans la région de la Kara, au Togo voisin : il s'agissait alors de promouvoir l'usage de « foyers améliorés ». Ce premier projet « compensation carbone » du Défap bénéficiait déjà de l'expertise du Secaar, et s'est traduit, non seulement par une économie substantielle de bois de chauffe, limitant ainsi la déforestation, mais aussi par une amélioration visible des conditions de vie des bénéficiaires, comme en témoigne le reportage ci-dessous ; l'action du Secaar comportait par ailleurs un volet « sensibilisation » pour lequel il a doté sa ferme-école d'Apédokoè (à 80 km au nord-ouest de Lomé) d'une salle dédiée aux formations.

Pour 2024, le projet porté par le Défap bénéficie de l'expertise d'un membre local du Secaar, le [CIPCRE Bénin](#).

Le Secaar et le développement holistique

Le Secaar (Service chrétien d'appui à l'animation rurale) est une organisation qui rassemble aujourd'hui dix-huit Églises et organisations chrétiennes d'Afrique et d'Europe, présentes dans une douzaine de pays, et dont le Défap est un des membres fondateurs. Les questions écologiques, politiques et de justice sociale y sont étroitement liées. Le Secaar se veut un réseau engagé : pour le droit à la terre, le droit des femmes, pour aider les communautés à faire face aux changements climatiques... Sa vision va bien au-delà de la simple notion de « développement durable ».

Le Secaar a été fondé en 1988 au Bénin, avant d'être officiellement constitué en association internationale en 1994 à Yaoundé, au Cameroun. Son siège se trouve aujourd'hui à Lausanne, en Suisse, et le secrétariat exécutif à Lomé, au Togo. Le CIPCRE-Bénin (Cercle International pour la Promotion de la Création) est un des membres du Secaar, travaillant dans la même perspective, et il sera chargé de la mise en place et du suivi du projet d'Agbonan.